



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : ce.0691446x@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>

Compte-rendu du conseil d'école du 10 octobre 2016.

Séance ouverte à 18 h 40.

| | | |
|------------|-------------------------|---|
| Présents : | -Pour la municipalité : | Mme Ribeyron (arrivée : 18 h 50) (Adjointe). |
| | -Pour les parents : | Titulaires : Mmes Lafaurie, Vandamme, Payet et Laurent (arrivée : 18 h 55) ; M. Bettwy. |
| | -Pour les enseignants : | Mmes Guyot, Giraud, Tardy et Barbier ; M. Grand, M. Lagrange (Dir.). |
| | -Dden : | M. Lenne. |
| Excusés : | -IEN : | Mme Potok. |
| | -Enseignants : | Mme Imbert. |
| | -Mairie : | M. Buisson (Maire) ; Mme Dargère-Bazan (Conseillère). |

Ordre du jour :

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Règlement intérieur de l'école. | <i>Pour information</i> |
| 2. Rentrée 2016 : organisation pédagogique. | <i>Pour information</i> |
| 3. Rentrée 2016 : fonctionnement matériel et financier. | <i>Pour consultation et avis</i> |
| 4. Rentrée 2016 : travaux et aménagement de l'école. | <i>Pour consultation et avis</i> |
| 5. Projets : spectacle musicale, chorale, sorties. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 6. Coopérative scolaire : bilan, prévisions. | <i>Pour avis et accord</i> |

Préambule :

- Mme **Guyot** assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité des présents (abstention : 0, contre : 0) le compte-rendu du conseil d'école en date du 13 juin 2016.**
- **Présentation des représentants des parents d'élèves.**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le 12 octobre 2018. La participation a été de **47,75 %** (stable par rapport à l'année dernière : 48,41 %) : la faible participation semble s'installer. M. Lagrange réaffirme que la présence d'une seule liste et l'assurance de l'élection de cette liste entraîne sûrement une démobilisation des parents... Il y a eu 77 votes par correspondance, **un sur place** : 5 bulletins nuls et donc 73 votes exprimés. Ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés :

Titulaires : Mme Laurent (CM2), Mme De Camaret (CE1), Mme Lafaurie (CE1/CM1), Mme Auvert (CM1) ; Mme Blondeau (CP).

Suppléants : Mme Fiore (CE1/CM1), Mme Dufour (CE2), Mme Chauvin (CE2), M. Martinico (CE2), M. Yvon (CE1).

M. Lagrange rappelle que les questions traitées en conseil d'école doivent être d'abord soumises au directeur et qu'en cas de conflit avec un enseignant, il est préférable de prendre rendez-vous dans un premier temps avec celui-ci et/ou avec le directeur avant de soumettre le problème en Conseil d'école.

Toutes les informations concernant le Conseil d'école et son fonctionnement sont sur le site de l'école ainsi que les différents comptes-rendus classés par année scolaire.

Il rappelle aussi que Mme Potok, Inspectrice de l'Education nationale est membre de droit du conseil ainsi qu'un membre du Rased (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté).

1-Règlement intérieur de l'école :

Le règlement doit être modifié suite au retour de la semaine de quatre jours.

Ce règlement est consultable sur le site de l'école à l'adresse suivante : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/spip.php?article2> et peut être demandé en version papier au directeur de l'école. M. Lagrange rappelle que nul n'est censé ignorer ce document.

M. Lagrange rappelle qu'étant donné que toute modification du règlement doit être votée au premier conseil d'école de l'année scolaire, il encourage les parents élus à le lire et à contacter le directeur si certains points sont à revoir avant le troisième conseil de cette année scolaire

2- Rentrée 2014 : organisation pédagogique :

a) L'équipe enseignante :

L'équipe enseignante se compose cette année de sept enseignants : Mme Guyot, Mme Giraud, Mme Tardy, Mme Barbier, Mme Imbert (complément de Mme Giraud les jeudis et 1 mercredi sur 4), M. Lagrange (directeur) et M. Grand (complément de Mme Barbier les jeudis et ¼ de décharge de M. Lagrange les vendredis, présent aussi 1 mercredi sur 4 dans chaque classe). M. Lagrange informe le conseil que cette année encore, le jour de décharge de direction sera le **vendredi**.

b) Les enfants :

Les effectifs à la rentrée sont de **109 élèves : 4 élèves ont quitté l'école pour diverses raisons.**

La répartition s'effectue de la manière suivante :

- | | | |
|---------|---|--------------------------|
| - CP : | 16 élèves + 2 élèves de ce1 en aménagement de scolarité | Mme Giraud et Mme Imbert |
| - CE1 : | 22 élèves | M. Lagrange et M. Grand |
| - CE2 : | 24 élèves | Mme Guyot |
| - CM1 : | 17 élèves | Mme Barbier et M. Grand |
| - CM2 : | 28 élèves | Mme Tardy |

M. Lagrange remercie Mme Tardy d'avoir pris tous les CM2 ce qui n'était pas prévu dans la première organisation pédagogique. Les parents expriment la satisfaction des enfants d'être tous ensemble. M. Lagrange précise que cette solution a un inconvénient : le risque de surcharge en cas d'inscription de CM2 en cours d'année.

Du coup, les prévisions pour la rentrée 2017 sont revues à la baisse : **101 élèves (28 départs et 20 montées prévues en CP : différentiel de -8). Ce nombre est en-dessous du seuil de fermeture : la pérennisation de la cinquième classe est de nouveau menacée...** M. Lagrange précise que **chaque année entre 7 et 12 nouveaux élèves arrivent sur Savigny ce qu'il espère car il faudra ces nouvelles arrivées pour passer ce cap difficile. Les prévisions pour les rentrées suivantes sont beaucoup plus favorables.**

Cette année, des évaluations diagnostiques, à usage interne et de circonscription, ont été passées en CE2 en début d'année. Celles-ci, avec celles passées dans d'autres classes permettront de poser les bases de travail pour l'élaboration du futur projet d'école.

c) Les activités :

Cette année deux classes (Mme tardy, CM2 et Mme Barbier, CM1) participent à l'Usep.

Cette année encore, Mme Perraud et Mme Bouvier tiennent une permanence à la BCD les lundis et vendredis après-midi, ce qui permet aux enseignants d'envoyer des groupes d'enfants emprunter des livres : le conseil les en remercie.

Chaque classe va à la médiathèque une fois par période (les jeudis après-midi).

La chorale d'école, encadrée par Mme Guyot, continue cette année encore avec la participation de M. Pavon, M. Bettwy, M. Messey et M. Giroid.

La classe de CM2 participera à l'initiative de Mme Tardy à 4 séances de visioconférence en anglais : leçon en direct assurée par un anglophone.

Plusieurs classes bénéficieront cette année d'une intervention de la Frapna.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 participeront au Rallye Mathématiques Transalpin cette année encore. Les classes de CP et CE1 feront quant à elles le Rallye Mathématiques de Circonscription.

d) Le projet d'école :

Le projet d'école élaboré pour 5 ans à la rentrée 2012 doit être refait cette année : changement de programmes, de cycles... Le bilan a été fait l'année dernière. L'équipe pédagogique élaborera un nouveau projet d'école qui sera présenté et soumis au Conseil lors de la dernière session de cette année scolaire. Il sera bien sûr élaboré en collaboration avec l'école maternelle et en lien avec les nouveaux programmes, le nouveau socle commun et l'enseignement moral et civique.

Les volets concernant l'écocitoyenneté et le développement durable seront certainement repris dans le prochain projet.

3/4- Rentrée 2015 : fonctionnement matériel et financier/Travaux et aménagement.

La subvention municipale a été cette année de **92.90 €** (inchangée par rapport à l'année précédente) par élève. A cela s'ajoute une subvention sortie de **17.20 €** (inchangée par rapport à l'année précédente) par élève versée à l'APE qui l'a portée à 30 € par élève pour l'année scolaire 2016/2017. Cette année, 12 € par enfant sur les 30 € « sorties » seront affectés au financement du projet de spectacle musical (cf. 5) : il reste donc 18 € pour financer différentes sorties (cinéma, sortie fin d'année, projets, etc.).

Cette année, certains des travaux importants demandés par l'équipe enseignante ont été faits pendant les vacances d'été:

- **Un filet** a été installé sur la totalité du mur de la cour élémentaire pour éviter le passage des ballons.
- **Tous les tissus muraux des classes ont été enlevés.**
- La partie basse d'une partie des couloirs a été **recouverte de faïence** ; le reste sera fait petit à petit à chaque période de vacances.
- Les problèmes de connexion wi-fi pour la classe mobile **ont été résolus** après intervention de la société JCN.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour son investissement au service des enfants et des enseignants. Elle formule néanmoins de nouvelles demandes de travaux, certaines déjà faites lors de précédents conseils :

- **Installation d'anti-pince-doigts sur toutes les portes** : cela a été fait sur les portes métalliques extérieures mais pas sur les portes intérieures en particulier dans les toilettes. M. Lagrange informe qu'une enfant s'est coincée les doigts dernièrement : cette **installation est urgente et nécessaire si l'on veut éviter des accidents graves.**
- **Investissement dans un vidéoprojecteur interactif pour la classe de CP et installation en fixe du vidéoprojecteur dans la classe de CM1** : M. Lagrange enverra une demande chiffrée au conseil municipal. **Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un projet de la CCPA**, en lien avec l'Inspection académique et départementale, **d'équiper les écoles élémentaires et primaires publiques de tablettes numériques** : l'équipe enseignante est fortement intéressée par ce projet et l'école s'est portée candidate mais cela suppose un équipement à minima en amont. M. Lagrange **a rendez-vous vendredi 14 octobre avec M. Genet, responsable du projet**, pour faire un état des lieux des équipements en place.
- Les panneaux de bois installés sur les murs du couloir sont trop durs : il est impossible d'enfoncer une punaise... **Le recouvrement par un panneau de liège** semble être une solution.
- **L'Installation de panneaux de bois recouverts de liège est nécessaire dans les classes** pour ne pas abîmer le nouveau revêtement qui a remplacé le tissu mural.
- **Achat de tapis de gymnastique pour la salle de l'ancienne bibliothèque** utilisables par tous : les tapis qui étaient à l'école ayant disparu de la salle du Trésor au moment du déménagement du club de gymnastique...
- **Installation d'un système de détection avec minuterie pour l'allumage des lumières dans les couloirs** afin de limiter la consommation d'électricité.
- **Installation d'un portillon interdisant l'accès et le passage sous les fenêtres des classes de Mmes Guyot et Giraud (classes verte et violette).**

M. Lagrange informe en outre le conseil qu'il y aura **mercredi 12 octobre un exercice d'alerte intrusion-attentat**, obligatoire avant les vacances d'automne, et qu'à la suite de celui-ci il enverra en mairie les aménagements nécessaires pour sécuriser au mieux les locaux dans le cadre du plan Vigipirate. Les parents demandent si les enfants et les parents seront informés : M. Lagrange répond que tous savent que cet exercice aura lieu mais que, comme les exercices incendie, ils ne seront pas prévenus avant de la date exacte. Il précise que tout est fait pour ne pas effrayer les enfants mais au contraire les former et les entraîner à réagir afin de se préserver sans crainte.

Certains **points de travaux dans le cadre de la sécurisation de l'école** peuvent cependant déjà être listés :

- **La porte de la classe de CM1 (classe bleue) ne ferme toujours pas et n'a pas été réparée.**
- **Il est nécessaire d'équiper chaque porte donnant sur le couloir d'une clé à l'intérieur permettant une fermeture rapide.** A terme, les portes des classes devant être remplacées pour être mises aux normes, il faudra **prévoir une molette côté intérieur pour chacune des portes pour fermer sans utiliser de clé.**
- Le déclenchement de l'alerte se fera à l'aide d'un sifflet mais cette solution n'est pas satisfaisante : la possibilité de **déclencher l'alarme intrusion de l'école par un bouton disposé dans chaque salle** semble être **la plus efficace et la plus dissuasive en cas d'intrusion.** Un parent propose à minima un système de « gyrophare » dans chaque salle qui se déclencherait en même temps dans toute l'école.
- La fermeture de toutes les portes de l'école implique pour M. Lagrange d'être très souvent dérangé pendant la classe pour ouvrir et refermer la porte à différentes personnes : livreurs, parents, intervenants, taxis, etc. il existe un interphone mais cela ne permet pas d'ouvrir la porte... ! **L'installation d'un visiophone (les câbles sont déjà existants) couplé avec une gâche électrique ou magnétique (avec commande sans fil) et un ferme-porte** permettrait une gestion **optimale et sécurisée** des entrées et sorties sans obliger le directeur à laisser sa classe.

Tous ces points feront l'objet d'un courrier en mairie, avec copie à l'inspection, en ajoutant les remarques suite à l'exercice.

5- Projets : spectacle musicale, chorale, sorties, etc.

Le 11 novembre, les élèves de CM1 et CM2 de l'école chanteront l'hymne européen et la Marseillaise sous la conduite de Mme Guyot et Mme Tardy pendant la cérémonie. Les enseignantes prendront contact avec le responsable de la cérémonie, M. Moretton, et Mme Ruillat pour l'organisation.

Tous les enfants de l'école assisteront à **un spectacle de Noël le lundi 12 décembre 2016** financé par la Municipalité, l'APE et les caisses OCCE de l'école.

Notre projet de **spectacle musical**, financé par la municipalité et l'APE, a été validé par l'Inspectrice et a donc démarré depuis maintenant 2 semaines. **Mélanie Véran, intervenante en musique** diplômée, intervient donc les mardis sur les 5 classes de l'école à raison d'une heure par classe pour présenter en fin d'année un conte musical : « Le soldat rose ».

6- Coopérative scolaire.

Le solde en début d'exercice est de **1 577,50 € sur le compte et de 76,39 € sur la caisse** : un bilan annuel est maintenant disponible sur le site à cette adresse : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/spip.php?article427>. Il rappelle que tous les enfants sont membres de l'OCCE et qu'à ce titre une cotisation est versée chaque année : un appel à cotisation volontaire et non obligatoire sera transmis aux familles avant les vacances d'automne.

La séance est levée à 20 h 50.

Le secrétaire de séance : Me Guyot

Le président : M. Lagrange

